



**CHARTRE DU FAIR-PLAY &
DU FOOT AUTOARBITRÉ A 7**
des comités franciliens et de leurs clubs adhérents



« Je veux bien être privé de ballon mais pas de plaisir... »

Je m'engage, avec mon Club, à suivre l'éthique sportive chère à la FSGT, faite de respect de l'autre et de convivialité.

Je m'engage à informer les adhérents de mon club, de toutes les initiatives prises par la FSGT en faveur d'un sport "propre" et à contribuer avec elle à leurs réalisations.

Je m'engage à mettre en œuvre toutes les conditions pour favoriser le bon déroulement des épreuves sportives, à savoir :

- Contact de l'équipe rencontrée avant le match
- Respect des horaires, des installations sportives et des personnes qui y travaillent
- Respect des règlements et de leurs obligations administratives
- Respect de l'équipe rencontrée
- Respect des commissions sportives, de la commission de discipline, des dirigeants et de leurs partenaires

Je m'engage :

- À faire mienne les spécificités et les règles du foot autoarbitré à 7, à les transmettre à mon équipe et à veiller à leur application.
- À ne faire participer aux compétitions que des personnes ayant une licence FSGT validée pour la saison en cours.
- À établir une feuille de match et à procéder au contrôle des licences avant le coup d'envoi des rencontres.
- À respecter et faire respecter l'esprit de l'autoarbitrage en concédant les fautes volontaires ou involontaires et en appliquant les réparations qui s'imposent.
- À pratiquer un football à la fois compétitif et sympathique en adoptant un comportement fair-play en toutes circonstances.

Je soussigné (Nom Prénom) : _____,

Président de l'association ou son représentant légal, déclare :

Avoir pris connaissance des différents documents relatifs à l'organisation des compétitions de football et des conditions d'adhésion à la FSGT.

Avoir pris connaissance de la Charte du Fair-Play et du foot autoarbitré à 7

Fait à _____, le ____/____/2019

Signature du Président ou
du représentant légal de l'association

Si a, le cachet de l'association

Dossier d'engagement à retourner avant le 25 août 2019 à

**Comité FSGT 93
16 avenue Paul Eluard
93000 BOBIGNY**



**ENGAGEMENT FOOT AUTOARBITRE A 7
SAISON 2019 – 2020**



Un dossier par équipe engagée

Nom de l'association : _____ (1)

Numéro d'affiliation : _____

Nom de l'équipe : _____ (1)

CORRESPONDANTS DE L'EQUIPE

Nom et prénom du Correspondant n°1	Tél. (Dom.)	Tél. (Trav.)	Tél. (Port.)
Modification (1)			
	E-mail		
	Modification (1)		
Adresse postale du correspondant n°1 qui recevra les informations (confidentielle)			Modification (1)
Nom et prénom du Correspondant n°2	Tél. (Dom.)	Tél. (Trav.)	Tél. (Port.)
Modification (1)			
	E-mail		
	Modification (1)		

JEUX DE MAILLOTS (couleur dominante)

Couleur des maillots – 1° jeu / 2e jeu	Modification (1)
	/
	/

INFORMATION TERRAIN DE FOOTBALL

☐ Mon équipe dispose d'un terrain

☐ Mon équipe ne dispose pas de terrain

Nom et Adresse		
Modification (1)		
Surface		Modification (1)
Jour et horaire de disponibilité	Modification (1):	
Nom du club partageant le terrain avec mon équipe (même jour, même horaire) Indiquer la fédération	Modification (1)	

ENGAGEMENT EN COMPETITIONS

Proposition championnats ELITES et PRES DE CHEZ SOI : Voir note en annexe

CHAMPIONNAT FOOT AUTOARBITRÉ A 7

COMPETITIONS	Jour de pratique		Infos
Championnat(s) +17 joueurs ayant 18 ans au 30 juin 2019	☐ Lundi ☐ Mercredi ☐ Vendredi	☐ Mardi ☐ Jeudi ☐ Samedi	En semaine les rencontres débutent entre 19h00 et 21h00 le samedi matin entre 9h00 et 11h00
Championnat(s) +30 Joueurs ayant 30 ans au 30 juin 2020	☐ Lundi ☐ mardi ☐ mercredi ☐ jeudi	☐ Nord ☐ Sud ☐ Est ☐ Ouest	Choisissez le jour où vous recevez et votre zone de jeu En semaine les rencontres débutent entre 19h00 et 21h00
Nouveau Championnat mixte réel	☐ Lundi ☐ mardi ☐ mercredi ☐ jeudi	☐ Nord ☐ Sud ☐ Est ☐ Ouest	3 filles et 3 garçons obligatoire sur le terrain. 7ème joueur.euse libre. Choisissez le jour où vous recevez et votre zone de jeu En semaine les rencontres débutent entre 19h00 et 21h00

COUPES FOOT AUTOARBITRÉ A 7

rencontres en alternance avec le calendrier des championnats

Un seul choix possible Brassage coupes : IDF + départementale **OU** Coupe +30

Brassage coupes IDF & de Paris Tirage par jour de pratique dans la limite des possibilités	☐ Brassage sur 3 journées Choix de la zone : (2 choix minimum) Zone 75-93 – Choix n° : Zone 75-94 – Choix n° : Zone 75-92 sud – Choix n° : Zone 75-92 nord – Choix n° : Zone 78 – Choix n° : Zone 95 – Choix n° :	la qualification en coupes Île de France ou de Paris est en fonction de la place au classement général du brassage
Coupe + 30	☐ du lundi au jeudi soir	Joueurs ayant 30 ans au 30 juin 2020 match sur le jour de pratique de l'équipe qui reçoit

Option COUPES FOOT A 11 Un seul choix possible => Brassage ou direct

Par brassage :	☐ Coupe Nationale A DELAUNE ☐ Coupes Régionales ☐ Coupes Départementales	} 1 à 3 choix possibles en fonction des résultats de l'équipes en brassage.
Direct :	☐ Coupe Régionale ☐ Coupe Départementale	} 1 seul choix possible

Choix du jour de pratique :

☐ lundi soir - ☐ vendredi soir - ☐ samedi matin - ☐ samedi après-midi - ☐ dimanche matin

En Île de France la FSGT vous propose également de pratiquer en championnat
Le FOOT A 11 => lundi ou vendredi soir ou le week-end
Le FOOT en SALLE ADULTES => mardi soir (FSGT 94) ou dimanche matin (FSGT 75)
Le FOOT en SALLE JEUNES => samedi après-midi (FSGT 75)
Plus d'information FSGT 93 : 01.48.31.12.59 – accueil@fsgt93.fr

FEUILLE FINANCIERE

Compléter avec les éléments financiers correspondants à vos choix par équipes engagées

DESIGNATIONS	MONTANT	TOTAL
Engagement Foot à 7 Première équipe (championnat + coupes + bulletin)	190 €	
Engagement Foot à 7 Equipe supplémentaire (championnat + coupes + bulletin)	165 €	
Coupe Foot à 11 Brassage + coupes IDF ou 93	75 €	
Coupe Foot à 11 direct coupes IDF ou 93	35 €	
Autre :		
	TOTAL =>	

OBSERVATIONS / REMARQUES

Informations relatives à la loi "informatique et libertés" et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) :

Les données personnelles recueillies dans ce dossier sont nécessaires au traitement de l'engagement et au parcours en compétition de votre équipe. Elles sont communiquées aux autres clubs et disponibles dans l'annuaire en ligne des sites www.footfsgtidf.org et www.fsgt93.fr, à l'exception de l'adresse postale.

Conformément à l'Art. 32 de la loi "Informatique et Libertés" vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles que nous sommes amenés à recueillir. Si vous souhaitez exercer ce droit contacter le responsable à l'adresse : postmaster@footfsgtidf.org